

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 AOÛT 2011

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, tenue le 22 août 2011, à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents : monsieur le maire Michel Gilbert, madame la conseillère Valéry Lapointe et messieurs les conseillers Jean-Luc Halde et Rémi H. Lair.

Sont absents : messieurs les conseillers Guy Boulé, Fernand Brillant et André Ricard.

Monsieur Daniel McCraw, directeur général, et madame Estelle Simard, greffier, assistent également à cette séance.

...Monsieur le Maire ouvre la séance.

...Dépôt du certificat de convocation.

2011-258

**RÉSOLUTION**

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 22 AOÛT 2011**

Il est proposé par la conseillère Valéry Lapointe et appuyé par le conseiller Jean-Luc Halde que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 22 août 2011 soit et est approuvé par ce conseil.

**ADOPTÉE**

2011-259

**RÉSOLUTION**

**ENGAGEMENT DE MONSIEUR SYLVAIN GAGNON -  
DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS  
DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a autorisé l'ouverture d'un concours pour l'engagement d'un directeur du Service des travaux publics de la Ville de Mont-Saint-Hilaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Halde et appuyé par la conseillère Valéry Lapointe que ce conseil engage monsieur Sylvain Gagnon au poste de directeur du Service des travaux publics de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, classe 2, échelon 8, conformément à la politique de travail et salariale en vigueur entre la Ville de Mont-Saint-Hilaire et l'Association des cadres de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

Que cet engagement soit fait selon les conditions de travail spécifiées à l'offre d'emploi du 14 août 2011.

Le 22 août 2011

Qu'il y a des crédits disponibles tel qu'en fait foi le certificat du trésorier en date du 15 août 2011.

#### ADOPTÉE

2011-260

#### RÉSOLUTION

#### PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 2011-58 – 60, RUE DESROCHERS – RECOMMANDATION 2011-215-R

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a fait l'examen des plans relatifs à l'agrandissement de la résidence au numéro 60 de la rue Desrochers en fonction du cadre de référence du règlement numéro 847 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement proposé forme un ensemble cohérent avec le bâtiment existant et préserve sa physionomie et le caractère du cadre bâti du milieu d'insertion;

CONSIDÉRANT QUE le rehaussement mineur de la toiture au faite du toit n'altérera pas les éléments d'origine du bâtiment, la lucarne de façade étant conservée et la façade principale avec un seul versant de toit;

CONSIDÉRANT QUE le rehaussement de la pente du toit permettra de respecter la hauteur réglementaire plancher/plafond d'une pièce à être aménagée à l'étage et de sa toiture en appentis;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, dans le cadre de son pouvoir discrétionnaire, ne peut imposer des interventions par rapport aux objectifs et critères qui peuvent difficilement être rencontrés, la résidence ayant subi par le passé des transformations qui ont altéré certains éléments architecturaux d'origine;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Rémi H. Lair et appuyé par la conseillère Valéry Lapointe que ce conseil approuve, relativement à la recommandation 2011-215-R du procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 juillet 2011 du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, le P.I.I.A. numéro 2011-58 touchant l'agrandissement de la résidence au 60, rue Desrochers selon les plans d'architecture préparés par Accès Nord-Sud International, feuillets A-04 à A-07, en date du 17 mars 2011.

#### ADOPTÉE

#### ...QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

M. François Fredette

Engagement du directeur du Service des travaux publics  
P.I.I.A. – 60, rue Desrochers  
Lieu des séances du conseil

Le 22 août 2011

2011-261

RÉSOLUTION

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Halde et appuyé par le conseiller Rémi H. Lair que la présente séance soit et est levée à 20 h 10.

**ADOPTÉE**

---

ESTELLE SIMARD, GREFFIER

---

MICHEL GILBERT, MAIRE